Recueil des actes administratifs

n° 529

ARRETES DU PRESIDENT ANNEE 2020

ARRETES DU PRESIDENT

ANNEE 2020

SOMMAIRE

20_DAJCP_RESPONSABLE EMAT_04	
Arrêté de délégation de signature – Responsable EMAT	4
20_DAJCP_PRESIDENT_COMMANDE PUBLIQUE_01	
Arrêté portant modification unilatérale des marchés publics relatifs à la formation continue des	
nerconnec	7



20_DAJCP_RESPONSABLE EMAT_04

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE Responsable EMAT

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 4231-3;

Vu le code de la commande publique;

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu la délibération n°17_DAJCP_SA_04, en date du 22 juin 2017, portant élection de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD à la présidence du Conseil régional de Bretagne ;

Vu la délibération n°17_DAJCP_SA_09, en date du 22 juin 2017, relative aux délégations données au Président du Conseil régional de Bretagne ;

Vu l'arrêté n°20_DAJCP_DGS_03 du 6 avril 2020 portant organisation générale des services régionaux ;

Vu les arrêtés de nomination des responsables d'EMAT;

ARRETE

ARTICLE 1 — Délégation permanente est donnée par Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional, à tous les responsables d'EMAT (équipe mobile d'assistante technique) à l'effet de signer dans la limite des attributions dévolues à leur service :

- les accusés réception des courriers de gestion courante,
- les courriers de demandes d'information complémentaire pour instruction,
- dans le cadre des marchés publics ou lettre de commande d'un montant inférieur à 2.000 € HT, les actes de préparation, de passation, d'exécution (à l'exception des levées de pénalités) et de règlement des marchés qui relèvent du représentant du pouvoir adjudicateur, après accomplissement des formalités requises selon le cas et sous réserve que les crédits correspondants aient été affectés,
- les bordereaux de transmission de pièces ou d'informations,
- la certification du service fait,

ID: 035-233500016-20200420-20_DAJCP_EMAT04-AR

les ordres de mission des agents de son équipe.

ARTICLE 2 – Sont concernés par le présent arrêté de délégation de signature les agents figurant dans l'annexe 1 ci-jointe.

ARTICLE 3 – L'arrêté n° 19_DAJCP_ RESPONSABLE EMAT_03 du 24 février 2020 portant délégation de signature du Président du Conseil régional aux responsables des équipes mobiles d'assistance technique est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 4 – Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 20 avril 2020

Le Président du Conseil régional,

Loig CHESNAIS-GIRARD

Certifié exécutoire compte tenu:

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le :
- de son affichage à compter du :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

ID: 035-233500016-20200420-20_DAJCP_EMAT04-AR

Annexe 1 à l'arrêté 20-DAJCP-Responsable d'EMAT-04

Lieu	Agent
Brest	Johann DESSENDIER
Saint-Brieuc	Olivier ROUX-FOUILLET
Quimper	à pourvoir
Guingamp	Frank EVENNOU
Pontivy	Michel GAINCHE
Lorient	à pourvoir
Rennes 1	Patrice DOUARD
Rennes 2	à pourvoir
Vannes	Sébastien LORIC
Saint-Malo	Richard FRÉMY
Carhaix	Richard ARNAL





Affiché le

ID: 035-233500016-20200416-20_DAJCP_CPUB_1-AR

20_DAJCP_PRESIDENT_COMMANDE PUBLIQUE_01

ARRETE PORTANT MODIFICATION UNILATERALE DES MARCHES PUBLICS RELATIFS A LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNES

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19;

Vu les arrêtés des 13, 14 et surtout 15 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 ;

Vu le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 139 et 140 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au code de la commande publique et des contrats publics qui n'en relèvent pas pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

Vu la note de la DGFEP du 3 avril 2020 relative aux modalités de financement et de contrôle des actions de formation professionnelle des demandeurs d'emploi (adaptation aux circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de COVID 19);

Vu le règlement financier adopté par le Conseil régional;

Vu la délibération n°17_DAJCP_SA_04, en date du 22 juin 2017, portant élection de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD à la présidence du Conseil régional de Bretagne ;

Vu la délibération n°17_DAJCP_SA_09, en date du 22 juin 2017, relative aux délégations données au Président du Conseil régional de Bretagne ;

Vu les accords-cadres QUALIF Emploi Programme et Programme Bretagne Formation Entrepreneuriat dont la liste est annexée au présent arrêté ;

Considérant que la suspension de l'accueil en formation en raison des mesures d'ordre public prises pour limiter la propagation du Covid-19, ainsi que la recherche de continuité pédagogique à travers la formation à distance, modifient considérablement l'économie générale des liens contractuels entre les régions et les acteurs de la formation professionnelle;

Considérant que la formation des demandeurs d'emploi est réalisée par des prestataires sélectionnés à l'issue de procédures de marchés publics et que ce sont donc les règles issues du code de la commande publique qui trouvent à s'appliquer dans cette situation de crise sanitaire que nous traversons, et notamment :

- La force majeure dont les conséquences peuvent être multiples (résiliation du contrat lorsque l'attributaire n'est plus en mesure de maintenir son exécution normale ou exonération des pénalités liées à l'impossibilité d'appliquer certaines clauses du contrat ou encore adaptation, y compris unilatérale, des modalités d'exécution initiales du contrat);
- L'imprévision, lorsque l'attributaire est en capacité de maintenir l'exécution normale du contrat et que cette exécution engendre pour lui des surcoûts ;

Considérant la nécessité d'adapter les cadres contractuels aux impératifs de la crise et ainsi de permettre le maintien de la formation notamment à distance, c'est-à-dire dans des conditions potentiellement différentes de celles prévues dans les conventions signées initialement avec les organismes de formation ;

ARRETE





Affiché le

ID: 035-233500016-20200416-20_DAJCP_CPUB_1-AR

ARTICLE 1

Des dérogations aux cahiers des charges des accords-cadres, dont la liste figure en annexe 1 au présent arrêté, sont autorisées et délimitées dans les articles suivants du présent arrêté.

Les dispositions figurant à l'article 2 du présent arrêté ne s'appliquent que pour les sessions en cours à la publication des arrêtés et décret parus au tout début du mois de mars 2020 et, plus précisément, pour la période courant du 16 mars 2020 jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi précitée du 23 mars 2020.

Ne sont concernées que les sessions pour lesquelles les modifications pédagogiques apportées ont été validées par la Région Bretagne.

ARTICLE 2

QUALIF Emploi programme 2019-2021 est le dispositif régional de formation à l'attention des personnes en recherche d'emploi. Il propose des parcours de formation qualifiants pour répondre aux besoins des entreprises et des territoires et pour permettre à chaque personne en recherche d'emploi d'accéder à un emploi durable et de qualité.

Afin de permettre une continuité de service de formation continue du dispositif QUALIF Emploi Programme, alors que les centres de formation des titulaires des marchés publics concernés par le présent arrêté sont fermés au public pour raison de sécurité sanitaire depuis le 16 mars 2020, il est autorisé de déroger à l'article 2-7 du cahier des clauses techniques particulières limitant à 30% le recours à la formation à distance (FAD).

Les modifications pédagogiques proposées pour garantir un maintien de la formation à distance doivent faire l'objet d'une demande préalable adressée à la Région. Cette demande devra impérativement être formalisée via le document « cadre de proposition d'adaptation » mis à disposition par la Région (cf. annexe 2). Cette demande fera l'objet d'un accord exprès de la collectivité après discussion éventuelle.

ARTICLE 3

Les titulaires de marché devront fournir, pour justifier de l'action de formation dans le cadre de contrôle de service fait, des « attestations individuelles d'assiduité » ainsi que « l'annexe de demande par période », mis à disposition par la Région (cf. annexe 3).

Ces documents seront à établir pour les périodes suivantes :

- du 16 au 31 mars 2020,
- du 1er au 17 avril 2020,
- du 20 au 30 avril 2020,
- du 4 au 15 mai 2020,
- puis, le cas échéant, par quinzaine.

La déclaration d'activité des stagiaires se poursuit sur l'outil « Parcours » selon des modalités qui seront communiquées par les services de la Région.

De manière dérogatoire au cahier des clauses administratives particulières (CCAP), les heures réalisées à distance et en présentiel pourront faire l'objet d'une facturation séparée.

ARTICLE 4

La justification des actions de formation adaptées à la période de crise sanitaire et qui se poursuivent à distance, est examinée pour chacune des périodes décrites à l'article 3. Pour chacune des périodes considérées, les conditions de paiement sont les suivantes :

- Pour une session de formation qui se poursuit à distance avec un effectif au moins équivalent à 50% de l'effectif en cours à la date du 16 mars 2020, **et** pour au moins 20 heures hebdomadaire de formation (temps à distance en équivalent présentiel pour réaliser les objectifs pédagogiques): l'exécution sera considérée faite à hauteur d'un maximum de 7 heures centre par jour ouvré de formation, appliqué à l'effectif en cours de formation à la date du 16 mars 2020.





ID: 035-233500016-20200416-20_DAJCP_CPUB_1-AR

Pour une session de formation qui se poursuit à distance avec un effectif au moins équivalent à 30% de l'effectif en cours à la date du 16 mars 2020, **ou** pour au moins 10 heures hebdomadaire de formation (temps à distance en équivalent présentiel pour réaliser les objectifs pédagogiques): l'exécution sera considérée faite à hauteur d'un maximum de 3 heures centre par jour ouvré de formation, appliqué à l'effectif en cours de formation à la date du 16 mars 2020.

ARTICLE 5

Pour toute publicité et communication concernant cette opération, le bénéficiaire doit indiquer que celle-ci est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme 316 « Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales ».

ARTICLE 6

La Région Bretagne se réserve le droit de faire suivre et vérifier par toute personne de son choix, sur pièce et sur place, le bon déroulement de l'opération ainsi que les dépenses réalisées dans ce cadre.

ARTICLE 7

Le présent arrêté prend effet au 16 mars 2020 et vaut modification de l'ensemble des marchés publics listés en annexe

ARTICLE 8

Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame la payeuse régionale.

Fait à RENNES, le 16 avril 2020

Le Président du Conseil régional,

Loïg CHESNAIS-GIRARD

Certifié exécutoire compte tenu:

- de la transmission en Préfecture le :
- de son affichage à compter du :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.





ID: 035-233500016-20200416-20_DAJCP_CPUB_1-AR

Annexe 1 : Liste des marchés

QUALIF Emploi programme			
N°MARCHE	N°LOT	INTITULE DE FORMATION	ATTRIBUTAIRE
2019-90198-00	19	Educateur·trice sportif·ve activités nautiques	LES GLENANS
2019-90199-00	24	Animateur·trice pêche de loisirs	EPLEFPA CAULNES
2019-90200-00	27	Educateur·trice sportif·ve	IBSA FORMATION
2019-90201-00	40	Technicien∙ne audiovisuel	ESRA BRETAGNE
2019-90202-00	41	Animateur·trice en radio associative	ASSOCIATION RADIO LASER
2019-90203-00	43	Métiers de l'horlogerie : horloger·ère rhabilleur·euse et technicien·ne horloger·ère	CCI ILLE ET VILAINE
2019-90204-00	99	Plateforme des métiers de la restauration	CLPS
2019-90205-00	100	Crêpier∙ère	GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90206-00	101	Cuisinier·ère	GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90207-00	103	Crêpier∙ère	GRETA BRETAGNE SUD
2019-90208-00	108	Cuisinier·ère	GRETA EST BRETAGNE
2019-90209-00	186	Conducteur trice du transport en commun	ECF ROUDAUT
2019-90210-00	187	Conducteur trice du transport en commun	ECF ROUDAUT
2019-90232-00	16	Assistant·e technicien·ne des activités nautiques monovalent	INSTITUT NAUTIQUE DE BRETAGNE
2019-90233-00	17	Assistant·e technicien·ne des activités nautiques plurivalent	NAUTISME EN BRETAGNE
2019-90235-00	18	Educateur·trice sportif·ve activités nautiques	NAUTISME EN BRETAGNE
2019-90236-00	28	Educateur·trice sportif·ve	IBSA FORMATION
2019-90237-00	44	Concepteur·trice de spectacles en structure de loisirs	KLAXON ROUGE
2019-90238-00	45	Musicien·ne des musiques modales	DROM
2019-90239-00	49	Plateforme des métiers du bâtiment	GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90240-00	49	Plateforme des métiers du bâtiment	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90241-00	50	Plateforme des métiers du bâtiment	GRETA DES COTES D ARMOR
2019-90242-00	50	Plateforme des métiers du bâtiment	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90243-00	51	Plateforme des métiers du bâtiment	GRETA EST BRETAGNE
2019-90244-00	51	Plateforme des métiers du bâtiment	AFPA ACCES A L'EMPLOI
2019-90245-00	51	Plateforme des métiers du bâtiment	CHAMBRE DE METIERS DILLE VILAINE
2019-90246-00	52	Plateforme des métiers du bâtiment	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90247-00	52	Plateforme des métiers du bâtiment	GRETA BRETAGNE SUD
2019-90248-00	53	Ramoneur.se fumiste	FL FORMATION
2019-90249-00	54	Installateur.trice, dépanneur.euse et mainteneur.euse des systèmes de chauffage	FL FORMATION
2019-90250-00	55	Ouvrier.ère professionnel.le en restauration du patrimoine et Ouvrier.ère professionnel.le en éco-construction	GS SCIC ECLIS - STEREDENN
2019-90251-00	60	Technicien ne de réseaux de télécommunications	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90252-00	102	Plateforme des métiers de la restauration	GS AGORA SERVICES - GRETA BRETAGNE SUD
2019-90253-00	105	Plateforme des métiers de la restauration	GS GRETA DES COTES D ARMOR - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90254-00	106	Plateforme des métiers de la restauration	AFPA ACCES A L EMPLOI





N°MARCHE	N°LOT	INTITULE DE FORMATION	ATTRIBUTAIRE
2019-90255-00	107	Métiers de l'encadrement dans la restauration	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90256-00	109	Serveur·euse	GS AFPA ACCES A L EMPLOI - CLPS
2019-90257-00	112	Plateforme des métiers du tourisme	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90258-00	115	Soudeur·euse	DIAFOR ORGANISATION
2019-90259-00	115	Soudeur·euse	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90260-00	115	Soudeur·euse	GS GRETA BRETAGNE SUD - GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90261-00	116	Soudeur·euse	DIAFOR ORGANISATION
2019-90262-00	116	Soudeur·euse	GS GRETA DES COTES D ARMOR - CLPS - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90263-00	117	Chaudronnier∙ère	DIAFOR ORGANISATION
2019-90264-00	119	Métiers de la chaudronnerie navale et de la mécanique navale	DIAFOR ORGANISATION
2019-90265-00	123	Mécanicien·ne aéronautique	GS GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - CEMA
2019-90266-00	172	Plateforme métiers de l'aide à la personne à domicile et/ou en structure	GS GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - GRETA DES COTES D ARMOR
2019-90267-00	173	Plateforme des métiers de l'aide à la personne à domicile et/ou en structure	GS GRETA BRETAGNE SUD - LOCMINE FORMATION
2019-90268-00	174	Plateforme des métiers de l'aide à la personne à domicile et/ou en structure	GS GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - ITES
2019-90269-00	175	Plateforme des métiers de l'aide à la personne à domicile et/ou en structure	GS CLPS - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90270-00	176	Plateforme des métiers de l'aide à la personne à domicile et/ou en structure	GS GRETA EST BRETAGNE - ASKORIA
2019-90271-00	177	Plateforme des métiers de l'aide à la personne à domicile et/ou en structure	GS CLPS - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90272-00	195	Métiers de l'exploitation du transport	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90273-00	198	Plateforme des métiers de la mécanique automobile et véhicule industriel	GS AFPA ACCES A L EMPLOI - GRETA BRETAGNE SUD
2019-90274-00	199	Métiers de la carrosserie	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90275-00	200	Contrôleur·euse technique	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90310-00	20	Métiers de la glisse aérotractée et du surf	ECOLE NATIONALE DE VOILE ET SPORTS NAUTIQUES
2019-90311-00	21	Enseignant·e animateur·trice équestre	GS_EARL_ECURIES_DE SAINT_LUNAIRE - CEPC DES_GRANDS_FOSSES - KERGUELEN_EQUITATION - UCPA_FORMATION
2019-90312-00	22	Educateur·trice sportif·ve des activités aquatiques de la natation	CAMPUS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE
2019-90313-00	23	Educateur trice sportif ve des activités aquatiques de la natation	CAMPUS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE
2019-90321-00	42	Bijoutier∙ère, joaillier∙ère ou orfèvre	ECOLE TANE
2019-90323-00	46	Technicien∙ne en son et lumière du spectacle vivant	KLAXON ROUGE
2019-90324-00	47	Préqualification à la régie technique du spectacle	PRISME
2019-90325-00	48	Régisseur∙euse général ∙e en spectacle et événementiel	KLAXON ROUGE





Affiché le

N°MARCHE	N°LOT	INTITULE DE FORMATION	ATTRIBUTAIRE
2019-90326-00	57	Conducteur·trice d'engins de terrassement et de carrière	ECF ROUDAUT
2019-90327-00	58	Conducteur·trice d'engins de terrassement et de carrière	GS CHAMBRE REGIONALE D AGRICULTURE DE BRETAGNE - APAVE
2019-90328-00	59	Cordiste	POSITIV FORMATION
2019-90329-00	61	Installateur trice de réseaux de télécommunications	GRETA DES COTES D ARMOR
2019-90330-00	61	Installateur·trice de réseaux de télécommunications	DIAFOR ORGANISATION
2019-90331-00	61	Installateur·trice de réseaux de télécommunications	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90332-00	62	Conducteur·trice de travaux du bâtiment	CLPS
2019-90333-00	63	Plateforme des métiers de l'étude et de la conduite de travaux	GS AFPA ACCES A L EMPLOI - CLPS
2019-90334-00	66	Technicien∙ne supérieur∙e en domotique et bâtiment communicants	GRETA BRETAGNE SUD
2019-90335-00	68	Dessinateur trice Projeteur euse en Réseaux de Télécommunication	GRETA DES COTES D ARMOR
2019-90336-00	104	Cuisinier∙ère et Agent∙e de restauration	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90337-00	113	Métiers de l'animation en établissement touristique	KLAXON ROUGE
2019-90339-00	114	Métallier-ère-Soudeur-euse	DIAFOR ORGANISATION
2019-90340-00	118	Chaudronnier∙ère	GS DIAFOR ORGANISATION - GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90341-00	120	Tuyauteur∙euse	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90342-00	122	Traitement des matériaux	CFAI BRETAGNE
2019-90343-00	178	Surveillant·e-visiteur·euse de nuit en secteur social et médico-social	GS AREP 56 - AREP 29 - AREP ILLE ARMOR
2019-90344-00	179	Métiers de la petite enfance	CLPS
2019-90345-00	180	Métiers de la petite enfance	CLPS
2019-90346-00	181	Métiers de la petite enfance	CLPS
2019-90347-00	182	Métiers de la petite enfance	CLPS
2019-90369-00	1	Technicien·ne supérieur·e en analyse et conduite de système d'exploitation	GS EPLEFPA THEODORE MONOD LE RHEU - MFR IREO LESNEVEN
2019-90370-00	4	Métiers de la conduite et maintenance agricole	GS CHAMBRE REGIONALE D AGRICULTURE DE BRETAGNE - EPLEFPA SAINT AUBIN DU CORMIER
2019-90371-00	5	Responsable d'entreprise hippique	GS MFR LANDIVISIAU - MFR IREO LESNEVEN
2019-90372-00	6	Chef-fe de culture	GS MFR IREO LESNEVEN - MFR SAINT GREGOIRE
2019-90373-00	64	Technicien∙ne d'études du bâtiment	GS GRETA EST BRETAGNE - GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90374-00	65	Technicien·ne d'études en construction bois	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90375-00	67	Chargé·e d'affaire en rénovation énergétique du bâtiment	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90376-00	90	Plateforme des métiers du secrétariat, de la comptabilité et de la gestion	GS BUROSCOPE - CCI ILLE ET VILAINE



N°MARCHE	N°LOT	INTITULE DE FORMATION	ATTRIBUTAIRE
2019-90377-00	121	Fraiseur·euse-Tourneur·euse-Usineur·euse	GS GRETA EST BRETAGNE - GRETA DES COTES D ARMOR
2019-90378-00	121	Fraiseur·euse-Tourneur·euse-Usineur·euse	DIAFOR ORGANISATION
2019-90379-00	121	Fraiseur·euse-Tourneur·euse-Usineur·euse	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90380-00	153	Mécanicien∙ne nautique	INSTITUT NAUTIQUE DE BRETAGNE
2019-90381-00	156	Technico·commercial·e de l'industrie et des services nautiques	INSTITUT NAUTIQUE DE BRETAGNE
2019-90383-00	166	Agent∙e de la propreté et de l'hygiène	CLPS
2019-90384-00	167	Agent e de la propreté et de l'hygiène	CLPS
2019-90385-00	183	Métiers de la petite enfance en langue bretonne	CLPS
2019-90386-00	188	Enseignant∙e de la conduite et de la sécurité routière	GEYSER
2019-90387-00	193	Conducteur·trice livreur·euse sur véhicule léger	ECF ROUDAUT
2019-90388-00	196	Conducteur trice du transport routier de marchandises	GS GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - GRETA BRETAGNE SUD
2019-90389-00	196	Conducteur·trice du transport routier de marchandises	GS AFTRAL QUIMPER - CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST
2019-90390-00	196	Conducteur trice du transport routier de marchandises	ECF ROUDAUT
2019-90391-00	197	Conducteur·trice du transport routier de marchandises	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90392-00	197	Conducteur·trice du transport routier de marchandises	GRETA EST BRETAGNE
2019-90393-00	197	Conducteur·trice du transport routier de marchandises	PROMOTRANS FPC
2019-90394-00	197	Conducteur trice du transport routier de marchandises	AFTRAL
2019-90395-00	205	Responsable logistique	GIP CAMPUS ESPRIT INDUSTRIES.
2019-90400-00	3	Plateforme ouvrier∙ère - responsable d'exploitation agricole	GS CHAMBRE REGIONALE D AGRICULTURE DE BRETAGNE - MFR IREO LESNEVEN
2019-90401-00	3	Plateforme ouvrier∙ère - responsable d'exploitation agricole	GS EPLEFPA THEODORE MONOD LE RHEU - EPLEFPA CAULNES - EPLEFPA LE GROS CHENE PONTIVY - EPLEFPA GUINGAMP - EPLEFPA KERLIVER HANVEC
2019-90402-00	7	Métiers du maraîchage et de la production horticole	GS GROUPE ANTOINE DE SAINT EXUPERY - AREP ILLE ARMOR
2019-90403-00	8	Métiers du maraîchage et de la production horticole	MFR IREO LESNEVEN
2019-90404-00	10	Chef·fe d'exploitation maraîchère bio	EPLEFPA KERNILIEN
2019-90405-00	10	Chef·fe d'exploitation maraîchère bio	GS CHAMBRE REGIONALE D AGRICULTURE DE BRETAGNE - AREP ILLE ARMOR - EPLEFPA SAINT JEAN DE BREVELAY
2019-90406-00	10	Chef·fe d'exploitation maraîchère bio	GS EPLEFPA THEODORE MONOD LE RHEU - EPLEFPA KERLIVER HANVEC





N°MARCHE	N°LOT	INTITULE DE FORMATION	ATTRIBUTAIRE
2019-90407-00	32	Animateur·trice périscolaire	GS GRETA BRETAGNE SUD - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU MORBIHAN
2019-90408-00	33	Animateur·trice périscolaire	GS GRETA EST BRETAGNE - LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FED. ASS LAIQUE 35
2019-90409-00	87	Plateforme des métiers du secrétariat, de la comptabilité et de la gestion	INITIATIVES FORMATION
2019-90410-00	88	Plateforme des métiers du secrétariat, de la comptabilité et de la gestion	GRETA BRETAGNE SUD
2019-90411-00	89	Plateforme des métiers du secrétariat, de la comptabilité et de la gestion	GS AFPA ACCES A L EMPLOI - GRETA DES COTES D ARMOR
2019-90412-00	91	Secrétaire assistant·e médico-social·e	GS AREP 56 - AREP ILLE ARMOR
2019-90413-00	95	Métiers de l'insertion et de la formation	AMISEP FORMATION
2019-90414-00	96	Formateur·trice ou Responsable de formation	GS GIP FAR - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90415-00	97	Métiers de l'administration et métiers techniques des collectivités territoriales	UNIVERSITE RENNES 2
2019-90416-00	135	Métiers des infrastructures et des réseaux	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90417-00	136	Métiers des infrastructures et des réseaux	GS ENI - GRETA EST BRETAGNE
2019-90418-00	137	Métiers des infrastructures et des réseaux	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90419-00	138	Métiers des infrastructures et des réseaux	GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90420-00	139	Technicien·ne supérieur·e systèmes et réseaux	ENI
2019-90421-00	140	Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	UNIVERSITE RENNES 1
2019-90422-00	146	Technicien∙ne intégrateur∙trice web	BUROSCOPE
2019-90423-00	155	Agent∙e de maintenance en marine de plaisance	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90424-00	157	Agent e de Port	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90425-00	190	Enseignant∙e de la conduite et de la sécurité routière	ECF ROUDAUT
2019-90426-00	191	Enseignant∙e de la conduite et de la sécurité routière	ECF ROUDAUT
2019-90427-00	192	Enseignant·e de la conduite et de la sécurité routière : mentions 2 roues et groupe lourd	ECF ROUDAUT
2019-90428-00	194	Conducteur trice livreur euse sur véhicule léger	AFTRAL
2019-90429-00	203	Technicien∙ne en logistique	AFTRAL
2019-90430-00	204	Technicien∙ne en logistique	ECF ROUDAUT
2019-90431-00	134	Technicien∙ne supérieur∙e en réseaux et télécommunications	UNIVERSITE RENNES 1
2019-90441-00	11	Technicien∙ne en aménagements paysagers en éco-jardinage	GS EPLEFPA THEODORE MONOD LE RHEU - EPLEFPA KERLIVER HANVEC
2019-90442-00	37	Animateur·trice social·e	GS ASKORIA - UFCV
2019-90443-00	38	Animateur·trice social·e	EPLEFPA KERNILIEN
2019-90444-00	141	Métiers du développement	GS AFPA ACCES A L'EMPLOI - GRETA COTES D'ARMOR
2019-90445-00	142	Métiers du développement	GS GRETA EST BRETAGNE - ENI
2019-90446-00	143	Métiers du développement	GRETA BRETAGNE SUD





N°MARCHE	N°LOT	INTITULE DE FORMATION	ATTRIBUTAIRE
2019-90447-00	147	Développeur·euse intégrateur·trice en réalisation d'applications web	GRETA BRETAGNE SUD
2019-90448-00	148	Animateur·trice e-commerce	FORMAOUEST
2019-90449-00	149	Expert e en stratégies webmarketing	VOYELLE
2019-90450-00	150	Assistant∙e digital∙e	BUROSCOPE
2019-90451-00	151	Chef·fe de projet pour la transition numérique des entreprises	VOYELLE
2019-90452-00	152	Métiers de la charpente, voilerie et sellerie nautique	FRCPM LES ATELIERS DE L ENFER
2019-90453-00	154	Plateforme des métiers de la construction et de la Maintenance Nautique	GS AFPA ACCES A L EMPLOI - GRETA BRETAGNE SUD
2019-90454-00	189	Enseignant∙e de la conduite et de la sécurité routière	ARVOR INSTITUTIONS
2019-90455-00	202	Métiers de la logistique	CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST
2019-90456-00	202	Métiers de la logistique	CIFAC
2019-90457-00	202	Métiers de la logistique	' ECF ROUDAUT
2019-90461-00	2	Ouvrier·ère ou Responsable de Production, Transformation, et commercialisation de produits fermiers	GROUPE ANTOINE DE SAINT EXUPERY
2019-90463-00	12	Métiers de l'aménagement, du paysage, éco- jardinage et élagage	GS EPLEFPA KERLIVER HANVEC - EPLEFPA LE GROS CHENE PONTIVY - MFR QUESTEMBERT
2019-90464-00	13	Métiers de l'aménagement, du paysage et éco- jardinage	GS EPLEFPA THEODORE MONOD LE RHEU - CFA LA LANDE DE LA RENCONTRE
2019-90465-00	15	Métiers de la forêt	GS EPLEFPA KERLIVER HANVEC - EPLEFPA LE GROS CHENE PONTIVY
2019-90466-00	9	Ouvrier∙ère de production légumière	GS EPLEFPA KERLIVER HANVEC - CFA DU MENE
2019-90467-00	29	Educateur·trice sportif·ve des activités de la forme	IBSA FORMATION
2019-90468-00	30	Educateur·trice sportif·ve des activités de la forme	IBSA FORMATION
2019-90469-00	31	Animateur·trice/Educateur·trice sportif·ve polyvalent·e	CAMPUS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE
2019-90470-00	36	Animateur·trice culturel·le	IBEP
2019-90471-00	70	Plateforme des métiers de l'artisanat alimentaire	CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT DES COTES D'ARMOR
2019-90472-00	71	Plateforme des métiers de l'artisanat alimentaire	CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT DU MORBIHAN
2019-90473-00	72	Plateforme des métiers de l'artisanat alimentaire	GS CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST - CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT DU FINISTERE
2019-90474-00	74	Caviste conseiller·ère commercial·e	CCI DU MORBIHAN
2019-90475-00	79	Métiers de la relation commerciale	GS CLPS - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90476-00	80	Métiers de la relation commerciale	GS CLPS - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90477-00	81	Métiers de la relation commerciale	GS AFPA ACCES A L EMPLOI - CLPS
	82	Métiers de la relation commerciale	GS AFPA ACCES A L EMPLOI - CLPS





Affiché le

N°MARCHE	N°LOT	INTITULE DE FORMATION	ATTRIBUTAIRE
2019-90479-00	92	Assistant e ressources humaines	GS BUROSCOPE - CCI DU MORBIHAN
2019-90480-00	93	Gestion de la PME	GS GRETA DES COTES D ARMOR - GRETA BRETAGNE SUD
2019-90481-00	93	Gestion de la PME	GS AREP 29 - AREP ILLE ARMOR
2 0 0 0 0 0 0 0 0 0			GS BUROSCOPE - CCI
2019-90482-00	93	Gestion de la PME	METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST
2019-90483-00	94	Comptable gestionnaire, gestionnaire paie	GS BUROSCOPE - CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST
2019-90484-00	111	Assistant·e manager·euse en tourisme hôtellerie restauration	CCI DU MORBIHAN
2019-90485-00	144	Métiers du développement	GS AFPA ACCES A L'EMPLOI - GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90486-00	145	Métiers du développement	GS ENI - GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90487-00	164	Maintenance des locaux et des espaces recevant du public	GS MFU SAINT GREGOIRE - MFR SAINT GREGOIRE
2019-90488-00	168	Agent∙e de proximité	GS GRETA BRETAGNE SUD - GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - GRETA EST BRETAGNE - GRETA DES COTES D ARMOR
2019-90489-00	169	Agent e de sécurité conducteur trice de chien d'intervention	Luc HENAFF-Centre canin
2019-90490-00	184	Conducteur·trice du transport en commun	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90491-00	184	Conducteur·trice du transport en commun	AFTRAL
2019-90492-00	184	Conducteur·trice du transport en commun	PROMOTRANS FPC
2019-90493-00	185	Conducteur·trice du transport en commun	AFTRAL
2019-90505-00	14	Métiers de l'aménagement, du paysage et éco- jardinage	EPLEFPA MERDRIGNAC
2019-90506-00	34	Animateur-trice loisirs tous publics	CEMEA BRETAGNE
2019-90507-00	35	Animateur-trice loisirs tous publics	IBSA FORMATION
2019-90508-00	39	Animateur·trice éducation à l'environnement vers un développement durable	GS CEMEA BRETAGNE - REEB - BRETAGNE VIVANTE
2019-90509-00	56	Plateforme des métiers des travaux publics et du gros œuvre	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90510-00	69	Plateforme des métiers de l'artisanat alimentaire	GS GRETA EST BRETAGNE - CHAMBRE DE METIERS D'ILLE-ET-VILAINE
2019-90511-00	73	Fleuriste	AREP ILLE ARMOR
2019-90512-00	75	Plateforme des métiers du commerce	GS CLPS - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90513-00	76	Plateforme des métiers du commerce	GS CLPS - AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90514-00	77	Plateforme des métiers du commerce	GS AFPA ACCES A L'EMPLOI - CLPS
2019-90515-00	83	Métiers du conseil en clientèle	GS AFPA ACCES A L'EMPLOI - GRETA EST BRETAGNE
2019-90516-00	84	Métiers du conseil en clientèle	GS AFPA ACCES A L'EMPLOI - CLPS
2019-90517-00	85	Métiers du conseil en clientèle	GS GRETA BRETAGNE SUD - AFPA ACCES A L'EMPLOI
2019-90518-00	86	Métiers du conseil en clientèle	INITIATIVES FORMATION
2019-90519-00	98	Plateforme des métiers de l'hôtellerie	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90520-00	110	Créateur trice d'activité en tourisme vert	EPLEFPA LE GROS CHENE PONTIVY



N°MARCHE	N°LOT	INTITULE DE FORMATION	ATTRIBUTAIRE
2019-90521-00	124	Opérateur·trice en électronique	DIAFOR ORGANISATION
2019-90522-00	125	Conducteur·trice Offset et opérateur PAO	FODE OUEST
2019-90523-00	126	Métiers de la conduite de ligne de production industrielle	GS DIAFOR ORGANISATION - CLPS
2019-90524-00	127	Métiers de la conduite de ligne de production industrielle	EPLEFPA LE GROS CHENE PONTIVY
2019-90525-00	128	Métiers de la conduite de ligne de production industrielle	GS GRETA DES COTES D ARMOR - DIAFOR ORGANISATION - GRETA EST BRETAGNE
2019-90526-00	129	Métiers de la conduite de ligne de production industrielle	GS GRETA EST BRETAGNE - CLPS
2019-90527-00	130	Technicien ne d'intervention en froid et commercial	GS DIAFOR ORGANISATION - GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90528-00	131	Technicien·ne en automatisation de la production	GS GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - GRETA EST BRETAGNE
2019-90529-00	132	Technicien∙ne en automatisation de la production	DIAFOR ORGANISATION
2019-90530-00	133	Maintenance industrielle	GS AFPA ACCES A L'EMPLOI - CLPS
2019-90531-00	133	Maintenance industrielle	DIAFOR ORGANISATION
2019-90532-00	133	Maintenance industrielle	GS GRETA EST BRETAGNE - GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - GRETA BRETAGNE SUD
2019-90533-00	158	Employé∙e de marée	CEFCM
2019-90534-00	159	Préparateur·trice·vendeur·euse en produits de la mer	CEFCM
2019-90535-00	160	Plateforme des métiers de la navigation	CEFCM
2019-90536-00	161	Agent∙e de maintenance des bâtiments et des locaux	GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE
2019-90537-00	162	Agent∙e de maintenance des bâtiments et des locaux	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90538-00	163	Agent∙e de maintenance des bâtiments et des locaux	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90539-00	165	Agent∙e de propreté, collecte et recyclage	EPLEFPA LE GROS CHENE PONTIVY
2019-90540-00	170	Plateforme des métiers de la sécurité	GS GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE - GRETA BRETAGNE SUD - GRETA DES COTES D ARMOR
2019-90541-00	171	Plateforme des métiers de la sécurité	GS IBEP - Luc HENAFF (CENTRE CANIN) - PROCOM
2019-90542-00	201	Métiers de la Mécanique cycle, motocycle et motoculture	AFPA ACCES A L EMPLOI
2019-90547-00	78	Plateforme des métiers du commerce	GS AFPA ACCES A L EMPLOI - CLPS

	Programme Bretagne Formation Entrepreneuriat			
2018-90279- 00	335	Entrepreneur.euse Finistère	CHRYSALIDE	
2018-90280- 00	336	Entrepreneur.euse Côtes d'Armor	Group. Solid. KEJAL-AVANT PREMIERES	
2018-90281- 00	337	Entrepreneur.euse Ille et Vilaine	ELAN CREATEUR	
2018-90282- 00	338	Entrepreneur.euse Morbihan	Group. Solid. FILEO CONSEIL-KEJAL- LE CHAMP COMMUN	





Affiche le

ID: 035-233500016-20200416-20_DAJCP_CPUB_1-AR

Annexe 2: Cadre de proposition d'adaptation de la session

QUALIF Emploi Programme

Depuis le 16 mars 2020, la crise sanitaire du COVID 19 a contraint les organismes de formation à stopper l'accueil en présentiel des stagiaires de la formation professionnelle. La poursuite de l'activité de formation à distance peut néanmoins être possible, via un accompagnement individualisé des stagiaires et le déploiement d'outils de formation digitaux.

Le présent document, à compléter par l'organisme de formation <u>pour chaque marché concerné</u>, vise à présenter la démarche entreprise pour adapter les contenus et modalités pédagogiques de la ou des sessions de formation interrompues, afin de conserver une dynamique de formation avec les stagiaires. Ces adaptations ne concernent que la période de confinement.

Ce présent document doit être synthétique (maximum 3 pages) mais néanmoins précis et factuel.

N° du marché :	
N° de session (s) concernée(s) : N° : N° : N°	
Organisme de formation (mandataire) : Nom du cotraitant réalisant la session :	
Intitulé de la formation :	

Adresse électronique de la personne pouvant être contactée si besoin :

Etat de situation de la session engagée et interrompue

Si le marché comporte plusieurs sessions de formation faisant l'objet de modalités d'adaptions différentes, précisez la situation par session, éventuellement dans un tableau synthétique.

Rappel des dates de début et de fin prévisionnelles initiales, présentation succincte de l'état d'avancement des contenus pédagogiques, présentation du projet de continuité de la formation

Organisation pédagogique / Accompagnement des stagiaires

- Contenus envisagés, objectifs à réaliser
- Pédagogie proposée
- Ajustement du déroulé initial de la session (exemple report stage entreprise, ...)
- Organisation et durée type hebdomadaire, temps de travail estimé...
- Modalités d'échange avec les stagiaires
- Types d'accompagnement individuel proposé au stagiaire
- Existence de temps de travail collectif / d'échange entre eux
- Démarche engagée pour minimiser l'abandon

La proposition doit être précisée par session, si les adaptations sont différentes.





ID: 035-233500016-20200416-20_DAJCP_CPUB_1-AR

Equipements et ressources pédagogiques

Présenter la plate-forme d'apprentissage le cas échéant, les modalités de son fonctionnement et les ressources pédagogiques numériques mis à disposition, en lien avec la formation proposée.

En l'absence ou en complément d'une plate-forme d'apprentissage, quelles outils / modalités d'échanges sont proposés ?

Le prêt de matériels aux stagiaires est-il envisageable (PC portable)?

4 Formateur trice s affecté e s au maintien de la session

Formateur·trice·s affecté·e·s			
Nom Prénom	Temps de formateur en heures (face à face et préparation)	Activité du de la formateur trice	
		(préparation des supports, échange avec stagiaire, face à face pédagogique, corrections des travaux,)	

Joindre une attestation indiquant que ces formateur.trice.s ne sont pas en chômage partiel

5 Modalité envisagées pour une reprise de formation en présentiel

Au regard des adaptations pédagogiques que vous proposez à distance, et compte tenu du déroulé pédagogique restant à faire pour finaliser la session, comment envisagez-vous les modalités de reprise de la formation en présentiel ? Envisagez-vous :

- des temps de révision et de préparation de la certification ?
- -des temps en atelier pour l'acquisition des gestes professionnels ?
- -une individualisation selon l'avancement de chaque stagiaire ?

Avez-vous identifier d'éventuelles difficultés ?

6 Annexe - demande par session

Une annexe à compléter pour chaque période





ID: 035-233500016-20200416-20_DAJCP_CPUB_1-AR

Annexe au cadre de proposition d'adaptation de session « Demande par période »

QUALIF Emploi Programme

N° du marché :	
N° de la Session :	
Organisme de formation :	
Intitulé de la formation :	
Intitulé de la session :	
at de situation pour la période du :	Du 16 au 31 mars
	Nombre de jours ouvrés :
Adaptation pédagogique proposée :	
(En cohérence avec le cadre de proposition	d'adaptions fourni à a Région)
Durée type à distance (en équivalent présentiel) pour	réaliser les objectifs pédagogiques de la
ériode (en nombre d'heure / stagiaire)	
bservations éventuelles :	
♣ Liste des stagiaires	
(Se référer dans PARCOURS à la liste des sta	giaires en « suivi stagiaire » à la date du 16 mars)
om Prénom	Le stagiaire souhaite et peut poursuivre la
on Tenon	formation à distance ?*
	(0.1/37.)
	(Oui / Non)
% de stagiaire en poursu	
	ite de formation
organisme de formation conserve un justificatif (cour	ite de formation
organisme de formation conserve un justificatif (cour	ite de formation
organisme de formation conserve un justificatif (cour giaire de poursuivre la formation à distance Modalité de	riel par exemple) attestant de la volonté et de la possibilité de paiement demandé par l'OF
organisme de formation conserve un justificatif (cour giaire de poursuivre la formation à distance Modalité de (En application des règles dé	ite de formation rriel par exemple) attestant de la volonté et de la possibilité d





ID: 035-233500016-20200416-20 DAJCP CPUB 1-AR

Annexe 3: Attestation individuelle d'assiduité

QUALIF Emploi Programme

N° du marché:

	N° de la Session :	
	Organisme de formation :	
	Intitulé de la formation :	
prénom	du stagiaire :	
de naissa		
ue naisse		
	Détail des réalisations pour la période : Du 16 au 31 mar	5
	N. 1	
	à distance (en équivalent présentiel) pour réaliser les objectifs (en nombre d'heure / par stagiaire)	
		on à dista
us, l'organis	me de formation décrit le détail des réalisations dans le cadre de la format	on a dista
Nombre d'éc	hanges (mails, contacts téléphoniques) avec l'équipe	
oédagogique	25. [- 사람님 - 사람은 이 문에 이 열린 다음 사람들이 작가를 가면 가장 하셨다. "아니아 아니아 아니아 아니아 아니아 아니아 다른 사람들이 모든 것이다.	
V	tura in a mandus cur la mário do	
vombre des	travaux rendus sur la période	
Nature des tr	ravaux rendus :	
	이렇게 되었다면 하는 사람들이 얼마나 되었다. 이 사람들이 되었다.	
	마양하는 시민과 마하는 사람들이 하나 있는 것은 이번 40.00 마다는	
Nombre d'év	aluations réalisées sur la période	
Nombre d'i	neures réalisées à distance sur la période (estimation du	. 1
	idé par le formateur)	
		tua álámant r
l'organisme de ¸ 'identifier le par	formation conserve toutes pièces justificatives (compte-rendu, copie d'écran, mail, ou tout au ticipant et l'exécution de l'opération)	ге ешпеш р
, ,		
	seigné par//	
ocument rer	, , ,	
ocument rer	Signature du formateur :	